

plus les conditions pour être inscrits. Les inscriptions et radiations opérées par le maire font l'objet d'un contrôle a posteriori par une commission de contrôle, instituée dans chaque commune.

Il est rappelé que le Maire et les adjoints ne peuvent pas être membres de cette commission.

Sont désignés à l'unanimité : M. Jean-Michel Pouly, Mme Séverine Lafarge, Mme Amélie Chantereau.

4- Désignation d'un correspondant Incendie et secours :

Il incombe au Maire d'assurer la coordination locale des dispositifs de sécurité civile, il y a donc lieu de désigner un correspondant incendie et secours au sein du Conseil Municipal.

M. Christophe Gilibert, candidat, est désigné à l'unanimité pour être le correspondant incendie et secours de Cogny.

5- Fixation du nombre de Conseillers municipaux délégués :

La proposition de M. le Maire de désigner un conseiller municipal délégué est approuvée par 14 voix pour. Abstention de M. Merlo-Morat. Puis, la proposition de M. le Maire de nommer à cette fonction Mme Sylvie Donati est également approuvée par 14 voix pour. Abstention de M. Merlo-Morat.

Mme Sylvie Donati indique en quelques mots la façon dont elle souhaite remplir sa fonction.

- Vis-à-vis des habitants, l'objectif principal sera de mettre en lumière les 4 axes du projet de la majorité municipale (bien accueillir, bien grandir, bien vivre, bien vieillir) et les actions qui s'y affèreront. Cette mise en lumière supposera une modification des supports de communication existants, qu'elle pilotera au sein de la commission communication.

Un Fil Info sera prochainement réalisé afin, notamment, de présenter aux Cognysards les élus du conseil municipal.

- Vis-à-vis des élus, l'objectif principal sera de mettre en place une communication recentrée et réactive afin d'accroître son efficacité.

6- Désignation des membres des commissions thématiques de la CAVBS :

M. le Maire indique les 6 commissions décidées par la CAVBS (il y en avait 7 lors du précédent mandat) et appelle à la candidature des élus pour chacune des commissions sachant qu'il reviendra aux 2 élus désignés pour siéger dans chaque commission (1 titulaire et 1 suppléant) de s'organiser entre eux pour participer aux commissions.

- Commission Aménagement : Titulaire M. Alain Bétant – Suppléant M. Jean-Michel Pouly

Aménagement du territoire / agriculture, alimentation / habitat / mobilités, voirie / grands projets urbains /
Projet de renouvellement urbain de Belleroche

- Commission Développement Economique : Titulaire Mme Sylvie Donati – Suppléant M. Alain Bétant
Développement économique / commerce / tourisme

- Commission Environnement : Titulaire Mme Amélie Chantereau – Suppléante Mme Francine Khemdoudi
Biodiversité / transition énergétique / déchets / gestion des risques

- Commission Eau : Titulaire Mme Francine Khemdoudi – Suppléante Mme Amélie Chantereau
Eau potable et assainissement / rivières et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations /
gestion des eaux pluviales urbaines

- Commission Finances et Moyens Généraux : Titulaire Mme Karine Sador – Suppléant M. Alain Bétant
Finances / Bâtiments et équipements

- Commission Services à la Population et Ages de la Vie : Titulaire Philippe Merlo-Morat – Suppléante Francine Khemdoudi
Petite enfance / Santé / Sport / Culture / Funéraire / Contrat de ville et cohésion sociale

7- Désignation du représentant de Cogny au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

M. le Maire donne quelques informations sur le rôle de CLECT. Pour les EPCI appliquant le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) le travail d'évaluation des charges rattachées aux compétences transférées par les communes est mené sous l'égide d'une commission locale créée entre l'EPCI (la CAVBS pour ce qui concerne Cogny) et ses communes membres. L'évaluation des charges est une phase indispensable pour assurer la neutralité financière de ces transferts aussi bien pour le budget communal que pour le budget communautaire. Elle sert de base à la détermination du « volet charges » de l'attribution de compensation (AC) qui sera ensuite ajusté à chaque nouveau transfert de compétence.

M. le Maire est désigné à l'unanimité pour représenter Cogny au sein de cette commission.

8- Désignation d'un représentant de Cogny au sein de la Commission Impôts Directs de l'Agglomération :

40 membres sont proposés par les 18 communes de la CAVBS dont 20 seront choisis par l'administration fiscale pour y siéger. M. Rémi Aurion (Maire) et Mme Karine Sador (1ère adjointe) sont respectivement désignés à l'unanimité titulaire et suppléante au sein de cette commission.

9- Proposition maintenance « Sanisphère » :

M. le Maire présente une proposition de contrat de maintenance pour l'entretien des toilettes sèches. Cette proposition de la société qui avait installé les toilettes contient 3 offres différentes selon le niveau de maintenance choisi.

Les élus décident à l'unanimité de demander un devis à un autre prestataire.

10 - Rapports des commissions communales :

- Commission urbanisme : 9 Déclarations préalables sont accordées ou à l'instruction pour :

- * L'installation de panneaux photovoltaïques : 80, Route de la Serve
- * La réfection de la toiture : 2100 Route de la Maladière
- * le remplacement d'un mur de clôture par un muret + grillage (refus ABF) : 203, Route de Rivolet
- * La création d'une terrasse, d'une porte et installation de 2 stores : 227, Route de la Maladière
- * Aménagement d'une bute avec enrochement : 318, Route des Andrés
- * Installation d'un groupe pompe à chaleur en façade extérieur : 54, Impasse des Plaches
- * Installation de panneaux photovoltaïques : 40, Route de Trève Fontoin
- * Installation d'un abri de jardin : 111, Route de la Serve
- * Modification d'une porte fenêtre en porte de garage : 370, Route de Régnny

M. Pouly demande ou en est l'instruction du Permis de construire relatif à l'extension d'une maison d'habitation, 18 Route de Régnny. M. le Maire indique qu'il a été refusé par la CAVBS, cette dernière souhaite que le nouveau dossier soit étudié en commission. En effet, le règlement n'autorise pas les toits terrasses mais selon l'intégration dans le paysage ils peuvent être accordés.

M. Merlo-Morat fait remarquer qu'un précédent dossier fait débat sur la commune et qu'il serait dommage de dénaturer le paysage de Cogny en multipliant ce type de construction.

- **Commission Travaux** : Une première réunion s'est tenue le 13 avril en présence de M. Morin pour faire le point sur les travaux engagés avant le début de ce mandat. M. Sador

- **Finances** : Le Conseil est informé de l'annulation de la réunion du 5 mai avec M. le Conseiller Décideur Local.

- **Culture et patrimoine** : Mme Khemdoudi rapporte les points suivants qui ont été abordés lors de la réunion du 23/04/26 :

L'église

Mme Khemdoudi présente un état des lieux de ce qui a été fait autour de la bannière qui représente de face saint Vincent et au dos saint Germain. Christophe et Philippe s'occupent de recontacter les archives, le musée des tissus, des spécialistes en arts religieux pour obtenir un historique et une expertise. Il serait bon d'avoir les courriers ou contacts oraux qui ont déjà été échangés et avec qui ?

Mme Khemdoudi fait ensuite remonter une sollicitation qui veut mettre en avant les cloches de l'église. Il est souligné la difficulté pour atteindre les deux cloches. Impossible pour le public d'y accéder. Se pose la question de la sécurité vue l'étroitesse des marches et de la dernière échelle pour accéder au sommet. Ce dossier est ouvert et peut être mené à moyen terme.

M. Merlo-Morat fait remarquer l'importance unique sur le territoire de la qualité des vitraux de notre église. Il a pu s'en rendre compte suite à l'expertise qui lui a été demandé d'évaluer les points forts de certaines églises de la paroisse. Il faudra lancer un travail collectif au sein de la commission pour voir comment les mettre en valeur comme élément important du patrimoine remarquable de notre commune.

Le circuit touristique pour valoriser le patrimoine en Pierres dorées de Beaujolais Tourisme.

Mme Khemdoudi retrace l'historique de cette demande faite début janvier 2026 de la part de l'office de tourisme - Beaujolais Tourisme. Notre commune a été sélectionnée parmi toutes les communes du Beaujolais et il n'en reste que 10 dont la nôtre.

Il nous est demandé de remplir un document, en partie déjà rempli par la commission culture et patrimoine de la liste précédente. Il faut mettre en avant deux parcours avec des noms et illustrations des lieux remarquables, explications en quelques lignes et autres informations...

Il serait bon de finaliser ce travail pour septembre 2026 pour le faire parvenir à l'automne à l'office de tourisme afin qu'il l'ait pour la fin de l'année 2026 et devancer ainsi leur demande de janvier.

Les cartes postales des villages du Beaujolais

M. Sozzi montre des cartes postales des villages du Beaujolais et s'étonne que l'Office de Tourisme du Beaujolais n'ait pas celle de Cogny. Il s'est renseigné et a pris contact avec l'artiste qui les réalise, Éric MARTIN qui réside à Beaujeu. Pourquoi ne pas en faire faire une pour Cogny ?

Actions à entreprendre

Mme Khemdoudi : envoyer un courrier à Beaujolais tourisme en demandant quelques précisions.

M. Gilibert : contacter les archives de Lyon.

M. Merlo-Morat : contacter le musée des tissus de Lyon et les spécialistes histoire arts religieux.

M. Sozzi : contacter l'artiste Éric MARTIN pour la carte postale vintage.

Toutes et tous : Mme Donati va mettre en ligne sur le drive (document partagé) le document envoyé par Beaujolais Tourisme que va lui transmettre Mme Khemdoudi afin que toutes et tous puissent le compléter.

Prochaine réunion : Jeudi 28 mai 2026 à 18h00 en mairie

- **Commission Développement durable et cadre de vie** : Mme Chantereau rapporte les échanges de la réunion qui a lieu le Lundi 27 avril. Il a été convenu que les réunions se tiendraient les lundis à 19h30.

Parmi les sujets abordés :

- Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document se trouve dans les annexes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUih)
- Bilan de la matinée Verte : le volume de déchets ramassé est stable. Une trentaine de personnes ont participé à cette collecte organisée par la commune et la société de chasse.
- Les dépôts sauvages sur des terrains privés : Une réflexion est menée notamment pour l'installation d'une benne à condition de trouver un ferrailleur.
- L'installation d'un parcours d'orientation sur la commune : une douzaine de balises seront installées suivant la proposition de M. Rora, Président du Copido. Une subvention a été obtenue à hauteur de 50% pour l'installation de cet équipement sportif.
- La semaine du développement durable organisée par l'Agglomération.
- Le recensement du patrimoine arboré qui sera fait à partir du PLU
- L'aménagement de l'aire de loisirs, dont le terrain de foot
- Recueillir le schéma des eaux pluviales en cours d'élaboration à l'Agglomération.

- **Commission Communication** :

Suite à la réunion du 22/04/26, Mme Donati fait un état des lieux de la communication actuelle à destination des habitants, via les dispositifs existants.

Un focus statistique est ensuite indiqué pour information sur chacun des supports :

- Site WEB : En 2026, il y a eu 8 528 vues de pages, soit 2 132 par mois.
- Panneau Pocket : 1 696 personnes possèdent Cogny dans leurs favoris sur smartphones et tablettes et 112 734 lectures ont été faites sur la dernière année.
- Autres dispositifs existants : groupe WhatsApp « Les gens du coin », Panneau associatif, affichage épicerie, pages Facebook des associations, le bouche à oreille...

Puis, Mme Donati dresse les forces et les faiblesses de la communication (analyse SWOT), indique les nouveaux objectifs, appelle à travailler sur notre positionnement, à définir nos nouvelles cibles et nos nouveaux outils / supports de communication.

Le chantier est ouvert : refonte du Fil Info, panneau d'affichage, Facebook, site Web, réunions publiques, cartes postales, signalétique...

La commission devra travailler à la détermination et à la planification des chantiers prioritaires (sur les court, moyen et long termes).

Voirie et travaux : Madame Karine SADOR rapporte les points abordés lors de la réunion du 13 avril dernier :

* Reprise des accotements « Montée de Matazin » : l'entreprise qui a endommagé les bordures doit intervenir pour les remplacer.

* Remplacement de cadre tampons réalisé sur la RD 84, Route des Pierres Dorées

* Une campagne d'élagage est à prévoir sur la commune

* Mur éboulé « Route des Meules » : Un devis sera demandé pour la réfection à Brigade Nature.

* Réfection du mur de soutènement éboulé « Route du Bois du Chêne » : les travaux ont été effectués par Brigade Nature. Contact sera pris avec l'Agglomération pour aménager le fossé de l'autre côté de la route.

* Eboulement mur de soutènement « Montée Saint-Claude » : un rendez-vous est à prévoir sur place avec le responsable « Voirie » de l'Agglomération.

* Travaux mis en séparatif eau potable et assainissement : Ces travaux réalisés par l'Agglomération, débuteront mi-mai pour une durée estimée à 5 mois. Le chantier débutera « Route des Pierres Dorées (vers distillerie) pour remonter jusqu'à la route du manoir. Les conditions de circulation et de stationnement seront réglementées aux abords du chantier.

11- Informations diverses :

11-1 : Le Collectif des gens du Coin adresse ses remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes pour la présentation autour des frelons asiatiques. Durant cette réunion, M. Michel MORIN a été désigné référent pour le compte de la commune. Si vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques vous pouvez le signaler en mairie ou directement à M. Morin.

11-2 : Surveillance des enfants pendant la pause méridienne : La commune recherche une personne pour assurer la surveillance des enfants de 11h30 à 13h30, à compter de la prochaine rentrée scolaire en septembre, à raison de 8h/semaine.

11-3 : La visite des bâtiments communaux proposée aux Elus pour leur permettre de recueillir des informations est reportée au samedi 30 mai 2026.

11-4 : La section VTT du Club Sportif de Lozanne organise une randonnée « La Vélozannaise » le 7 juin 2026. Plusieurs parcours sont organisés, dont un passera sur la commune.

11-5 : Point sur épicerie :

M. le Maire informe le Conseil Municipal des éléments suivants :

- Courrier reçu de M. le Conseiller Départemental du Rhône suite à une sollicitation. La commune pourrait obtenir une subvention au taux maximum de 50% pour l'acquisition du fonds de commerce. Des estimations du fonds et du matériel sont actuellement en cours.
- Le Conseil Municipal a décidé d'accorder la gratuité du loyer depuis novembre 2025, soit 504,00€/mois.
- L'achat de deux armoires réfrigérées a été réalisé par la commune pour un montant de 3 612,00 €
- La réalisation d'une cloison permettant la création d'une réserve au niveau du magasin pour un montant de 774,72€
- Les achats de denrées alimentaires pour la cantine sont effectués en totalité auprès de l'épicerie, soit plus de 30 000€/an.
- Rencontre fixée par le Comité de soutien : Lundi 11 mai à 18h

M. Pouly indique qu'il va se renseigner auprès de la mission économique de l'AMF69 afin de connaître les aides éventuelles.

M. Sozzi indique qu'il faudrait savoir comment a été évalué le fonds de commerce au moment de la transition entre Comptoir de Campagne et M.& Mme Parachini.

11-6 : Cérémonie du 8 Mai : Rendez-vous à 11h devant le Monument aux Morts

11-7 : Lecture par M. le Maire d'un courrier de M. Christian CLAITTE préconisant à la municipalité de réfléchir à un projet de City Stade adjoint à une aire de jeux pour les jeunes enfants et les personnes avec handicap. Ce sujet sera transmis à la Commission « Démocratie Locale, associations et jeunesse » pour étude.

12 - Questions diverses :

- M. Pouly indique que les agriculteurs ont été destinataires d'un courrier relatif au Mercosur.
- M. Merlo-Morat fait remarquer que la délibération fixant les indemnités de fonction n'a pas inscrite à l'ordre du jour. M. le Maire répond que celle-ci sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

M. le Maire lève la séance à 23h00

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 26 MAI 2026

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a large loop and a horizontal line extending to the right.